



***MUNICIPALITE
DE
LA NEUVEVILLE***

***RAPPORT DE GESTION
2015***



Administration générale

MAIRIE

***CORPS ELECTORAL
CONSEIL GENERAL
CONSEIL MUNICIPAL
ADMINISTRATION GENERALE
RESSOURCES HUMAINES***

CORPS ELECTORAL

En 2015, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 3 reprises. Les 2 scrutins fédéraux et les 2 élections fédérales ont donné les résultats relevés ci-après.

Votations fédérales

8 mars 2015

- Initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » 300 oui et 763 non
- Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » 75 oui et 996 non

14 juin 2015

- Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 sur la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain 716 oui et 258 non
- Initiative populaire « Initiative sur les bourses d'études » 360 oui et 607 non
- Initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) » 310 oui et 691 non
- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) 580 oui et 410 non

Elections fédérales

18 octobre 2015

- Election au Conseil national
- Election au Conseil des Etats

15 novembre 2015

- Election au Conseil des Etats (second tour de scrutin)

Les résultats de ces élections, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport, sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie cantonale.

CONSEIL GENERAL

Au cours de l'exercice 2015, les membres du Conseil général ont été convoqués à trois séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2015.

Son bureau était constitué comme suit :

Président : M. Jean-Pierre Verdon
Vice-président : M. Christophe Schori
Scrutatrice/eur : Mme Tamara Michel
M. Michel Burdet
Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Séance ordinaire du 24 juin 2015

- Comptes 2014
 - Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
 - Approbation des crédits supplémentaires d'un montant de CHF 270'000.-
 - Approbation des comptes communaux de l'exercice 2014 présentant un excédent de charges de CHF 7'062.14
- Département de l'équipement – Service de l'électricité – Demande d'un crédit pluriannuel sur les années 2015 et 2016 de CHF 687'133.65 pour le déplacement de la station transformatrice « Oeuchettes » dont à déduire la participation de CHF 489'347.15 de l'entreprise CAPSA – Fixation de sa durée et de la compétence pour les crédits concernant les objets particuliers : arrêté du Conseil général
- Règlement de réservation et d'utilisation du Centre des Epancheurs : arrêté du Conseil général
- Crédit d'engagement de CHF 164'000.- pour la mise en conformité des places de jeux communales
 - Décompte final : information
- Crédit d'engagement de CHF 150'032.- TTC pour les travaux d'assainissement des faux raccordements situés en zone S de protection des eaux, à la route de Neuchâtel 8, 10 et 14
 - Décompte final : information
- Nomination d'un membre dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de M. François Prongué, démissionnaire
- Rapport de gestion 2014 : information
- Position CM et décision CG sur la motion PS (A. Ehrensperger) « Utilisation du fonds spécial à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie »
- Position CM et décision CG sur la motion UDC (J.-P. Verdon) « Bénéfice du télé-réseau : affecté au télé-réseau »
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (C. Frioud Auchlin/J.-P. Latscha) « Affectation /utilisation des biens communaux, immeubles terrains »
- Réponse à l'interpellation UDC (N. Marti) « Commission de l'énergie, où en est-on ? »
- Rapport CM en réponse au postulat PS (A. Ehrensperger) « Cartographie communale en ligne »
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (T. Michel) « Groupe de réflexion "multilinguisme" »
- Rapport CM en réponse à la motion PLR (M. Imer) « Eclairage dans les platanes »
- Rapport CM en réponse au postulat UDC (S. Bürki) « Création d'un réseau WIFI public »

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion UDC (N. Marti) « Installation de poubelles supplémentaires »
- Motion FOR (J.-P. Latscha) « Zone de St-Joux, manque d'entretien de la partie, située au sud de la buvette, encore accessible au public »
- Motion UDC (N. Marti) « Installation de cabines autour des douches pour se changer à St-Joux »

Séance ordinaire du 30 septembre 2015

- SACEN SA : présentation de la société par M. Michel Hirtzlin, directeur
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 19'887.00 pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations du Café Théâtre de la Tour de Rive : décision
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 21'000.- pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations du Musée d'Art et d'Histoire : décision
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 134'750.- pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations de la Bibliothèque régionale : arrêté du Conseil général
- Règlement concernant les déchets : arrêté du Conseil général
- Règlement tarifaire relatif au règlement concernant les déchets : arrêté du Conseil général
- Règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation : arrêté du Conseil général
- Vente à DBP SA de 1'771 m² à distraire du feuillet RF no 1878, pour un prix de CHF 265'650.-, soit CHF 150.-/m², parcelle grevée d'un droit de superficie DS no 1322 : décision
- Position CM et décision CG sur la motion UDC (N. Marti) « Installation de poubelles supplémentaires »
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (J.-P.Latscha) « Zone de St-Joux, manque d'entretien de la partie, située au sud de la buvette, encore accessible au public »
- Position CM et décision CG sur la motion UDC (N. Marti) « Installation de cabines autour des douches pour se changer à St-Joux »

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion FOR (C. Nicolet) « Une commune – Une famille – Accueil d'une famille de réfugiés dans notre Commune »
- Motion FOR (S. Orha) « Aménagement de la place de la gare : remise à l'ordre du jour »
- Postulat PS (D. Bloch) « Places de stationnement à La Neuveville »

Séance ordinaire du 2 décembre 2015

- Plan financier 2016 – 2020 : décision
- Budget de fonctionnement 2016, quotité d'impôt : approbation
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF de 674'715.- TTC pour une gestion de la circulation par l'aménagement de zones 30 km/h et d'une zone de rencontre sur le territoire communal : arrêté du Conseil général
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF de 471'437.- TTC pour la mise en conformité de l'enveloppe du bâtiment, chemin du Signolet 3 : arrêté du Conseil général
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 81'216.- TTC sur une durée de 5 ans (2016 à 2020) pour assurer l'exploitation de la déchetterie communale : décision
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (C. Nicolet) « Une commune – Une famille – Accueil d'une famille de réfugiés dans notre Commune »
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (S. Orha) « Aménagement de la place de la gare : remise à l'ordre du jour »
- Position CM et décision CG sur le postulat PS (D. Bloch) « Places de stationnement à La Neuveville »
- Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2016

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PLR (R. Bourquin) « Rapport de gestion : informations complémentaires utiles »
- Motion FOR (T. Michel) « Mise à disposition du matériel d'information dans les deux langues cantonales pour les scrutins cantonaux et nationaux »
- Motion FOR (C. Frioud Auchlin) « Communication périodique à l'intention de la population »

CONSEIL MUNICIPAL

Président	: M. Roland Matti, maire
Membres	: Mme Isabelle Moeschler, vice-maire
	: Mme Véronique Stoeper, conseillère municipale
	: MM. François Christen, conseiller municipal
	Jean-Philippe Devaux, conseiller municipal
	Andrea Olivieri, conseiller municipal
	Richard Morand, conseiller municipal
Secrétaire	: M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2015, le Conseil municipal a siégé à 23 reprises en séances ordinaires et à deux en séances extraordinaires. Mis à part l'examen des comptes 2014, la préparation du budget 2016, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé dans un ordre aléatoire :

<ul style="list-style-type: none"> - Ecole des Collonges - Stratégie urbaine et construction d'un parking en vieille ville - Création d'une organisation communale de secours en tant que partenaire direct de l'Organe de conduite intercommunal (OCIC) - 2^{ème} conception régionale des transports et de l'urbanisation CRTU – Projet de prise de position - Service électrique – Achat de compteurs - Résiliation de la convention et abonnement Mobility - Service des ports – Acquisition de prises électriques - Cimetière - Désaffectation de niches - Carte des dangers – Adjudication de mandat pour une étude - Numérisation des plans de zone et intégration de la carte des dangers naturels - Centre des Epancheurs – Mise à niveau de l'éclairage de secours - Assainissement de la fontaine de la rue du Faubourg - Fête de la Musique 2015 à La Neuveville - Octroi d'autorisation pour des manifestations - Elaboration du nouveau règlement de réservation et d'utilisation du Centre des Epancheurs - Ordonnance sur les tarifs d'électricité 2016, inclus PCP communales - Port de Chavannes – Installation d'un brise-lames en pieux de bois - Plan de protection des rives « La Neuveville – St-Joux, partie est (plan no 2) – Etude de faisabilité pour la construction d'un chemin de rives - Site de l'école primaire au chemin du Signolet 8 – Assainissement de la distribution de chauffage et de production de chaleur centralisée alimentant 4 bâtiments scolaires - Mairie – Réorganisation des locaux du 2^{ème} étage - Etude d'aménagement de zones 30 km/h sur le territoire communal - Zone de détente de St-Joux – Achat de nouveaux barbecues - Convention avec l'Association du Cinéma de La Neuveville 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratification d'actes tels que contrats de vente - Contrat pour le ramassage et le transport des déchets urbains combustibles - Acquisition et mise en place d'une installation de fermeture sécurisée électronique pour l'immeuble place du Marché 3 - Mise en conformité de l'enveloppe du bâtiment chemin du Signolet 3 – Contrat relatif aux prestations d'architecte - Règlement concernant les déchets - Règlement tarifaire relatif au règlement concernant les déchets - Projet de futur chauffage à distance en vieille ville (CADVV) - Château du Schlossberg – Rénovation et restauration - Etude de faisabilité d'un parking aux abords de la vieille ville - Mise en place d'un audit d'organisation et de fonctionnement de la conduite politico-administrative communale de La Neuveville - Ordonnance sur les tarifs de réservation et d'utilisation du Centre des Epancheurs - La Charte – Stratégie commerciale 2018, validation du modèle d'affaire, de sa mise en place opérationnelle ainsi que des engagements financiers inhérents - Maracaña 2016 – Accord d'autorisations diverses - Convention relative au mesurage de l'énergie électrique des clients professionnels (Système Advance) avec les services industriels de Delémont - Ordonnance sur les tarifs de reprise de l'énergie des producteurs indépendants et des coûts liés aux infrastructures de saisie des données pour 2016 - Demandes d'autorisation d'exploiter - Ligne de bus Nods – Chasseral - Assainissement du bâtiment route du Vignoble 21 et mise en place d'un système de production d'énergie photovoltaïque - Exploitation de la déchetterie - Service de l'électricité – Remplacement de 33 luminaires d'éclairage public
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Réponses aux dénonciations de citoyens - Règlement d'organisation du syndicat de communes pour l'encouragement des activités culturelles dans la région Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois (BBSJB) – Procédure de consultation - Archives de l'APBC et archives communales - PGEE – Assainissement du collecteur situé au chemin de Rondans - Règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation - Etude d'aménagement de zones 30 km/h sur le territoire communal - Factures d'obsèques - Ecoles primaire et enfantine - Animation de la localité - Actes de mutation - Affaires relatives à la sécurité - Entretien des infrastructures - Circulation routière et stationnement - Promesses d'admission à l'indigénat communal - 7 / 7 – Soutien - Parc régional Chasseral – Projet de valorisation du vignoble de La Neuveville - Fête du vin 2015 - Subventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) – Contrats de prestation avec le Musée d'Art et d'Histoire, la Bibliothèque régionale et le Café Théâtre de la Tour de Rive - Autorisations de l'utilisation du domaine public - Home Mon Repos - Amendes d'ordre - Rencontre annuelle avec le Conseil communal du Landeron - Contex – Collecte 2014 - Police des constructions - Avenir du Bureau d'accueil touristique Jura bernois Tourisme - Centre d'animation de jeunesse - Votations diverses - Affaires culturelles, sportives et touristiques - Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes - Abattage d'arbres - Rencontre avec les communes riveraines du Lac - Vente de parcelles - Ressources humaines – Affaires de personnel - Relations publiques - Projet de convention avec la Bordée de Tribord pour la construction d'une plate-forme pour le stockage de dériveurs
--	---

ADMINISTRATION

Personnel communal

Fidélité de trois collaborateurs

En 2015, deux collaborateurs et une collaboratrice fêtent 10, 20 ou 30 ans de service. Il s'agit de :

- Mme Tania Lohri, collaboratrice administrative auprès de l'administration des finances, pour 30 ans de service
- M. Stefan Amstutz, employé de voirie, pour 15 ans de service
- M. Vladimir Carbone, chancelier municipal, pour 20 ans de service

Ces trois collaboratrice et collaborateurs se voient ici félicités pour leur travail et leur engagement au service de notre Commune. L'expérience acquise durant toutes ces années ainsi que leur compétence ne peuvent être que profitables à tous.

Service présidentiel (chancellerie, loisirs, impôts, police des habitants et police administrative)

Suite à des problèmes de personnel, dus à des congés maladie de longue durée de deux collaborateurs, ce service, plus particulièrement la police des habitants, la police administrative et le bureau des impôts, a dû remplir ses tâches avec l'aide d'un staff auxiliaire restreint. Nous avons en effet dû recourir à l'aide de plusieurs collaboratrices et collaborateurs administratifs auxiliaires. Un remerciement particulier s'adresse donc à toutes celles et ceux qui ont consenti un effort particulier dans des circonstances qui n'ont vraiment pas été faciles.

La coordinatrice des sports, Mme Odile Pelletier, nous a quittés au 31 décembre 2015, à la fin de son contrat à durée déterminée. Les autorités la remercient pour son grand engagement au service du bien-être physique des Neuvevilloises et des Neuvevillois.

Service social régional

M. Thierry Humair ainsi que Mmes Jessica Luder et Claudia Dubacher ont quitté le service social au cours du premier semestre 2015. Pour remplacer deux d'entre eux, le Conseil municipal a nommé Mmes Caroline Jean-Quartier et Olivia Saucy comme assistantes sociales. Elles sont entrées à notre service respectivement le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2015. Pour remplacer la troisième personne démissionnaire, M. Raphaël Sgobero a été engagé. Pour sa part, il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2015 comme assistant social, mais, au cours de sa période d'essai, il a choisi de retourner vers son ancien employeur dans le canton de Vaud. De ce fait, Mme Catherine Trudel a fait son entrée au service social dès le 1^{er} décembre de cette année.

Au niveau du secrétariat de ce service, Mme Marlise André Vez a donné sa démission et nous a ainsi quittés au début du mois de juin. Mme Mélanie Kiener lui succédera au 1^{er} janvier 2016.

Nous leur souhaitons la bienvenue à ces quatre personnes et leur augurons de trouver plein de satisfactions dans leur activité.

Centre d'animation de jeunesse

Après le départ de Mme Anne-Rebecca Bigler, animatrice, le poste a été attribué à Mme Thaïs Roth qui nous a quittés pendant la période d'essai. Pour lui succéder, Mme Sarah Pittet est entrée à notre service le 1^{er} décembre dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans le domaine de l'animation de jeunesse.

Gestion du territoire

Année importante que celle-ci pour le service de la gestion du territoire qui a scellé son déménagement du chemin de la Plage 2 dans des locaux fraîchement rénovés au deuxième étage de

l'immeuble place du Marché 3. Les synergies escomptées font déjà leurs preuves et nous nous en réjouissons.

Formation professionnelle

Notre entreprise soutient la formation initiale. C'est pourquoi elle compte à ce jour 9 personnes en formation professionnelle ou préprofessionnelle, à savoir 2 apprentis de commerce, 4 apprentis dans le domaine socio-éducatif, un stagiaire maturant dans le domaine social, une stagiaire maturante dans le domaine socio-éducatif et un stagiaire en maturité professionnelle commerciale.

Un nouvel apprenti du domaine commercial et administratif a commencé son apprentissage en août. Il s'agit de M. Maxime Cochet.

Pour le domaine socio-éducatif et depuis août de cette année, Mme Jennifer Neuenschwander suit son apprentissage auprès de l'école à journée continue et Melle Giulia Zingarelli auprès de la crèche.

Enfin, M. Ekin Ogur poursuit actuellement son stage en vue de l'obtention de la maturité professionnelle commerciale.

M. Luca Bau a réalisé la première partie de son stage auprès du CAJ et il suit maintenant la deuxième partie au sein du Service social régional.

Melle Djamilia Monti, nous a quittés en juillet de cette année, après avoir réussi ses examens de fin d'apprentissage dans le domaine commercial, et Melle Sindy Paulet a mené à chef ses examens lui conférant la maturité professionnelle commerciale.

Formation continue

Au chapitre de la formation continue, précisons que plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques. Je renonce à citer les noms de toutes ces personnes, cela s'avérant un peu long et compliqué vu que tous n'ont pas suivi les mêmes cours.

Quelques chiffres

La Commune municipale de La Neuveville emploie 77 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation (apprentis et stagiaires) y compris. Ils se partagent 58,09 postes de travail. Il y a 40 femmes et 37 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel	3 hommes / 3 femmes = 6 personnes	4.70
Economie et finances	2 hommes / 3 femmes = 5 personnes	4.20
Gestion du territoire	3 hommes / 2 femmes = 5 personnes	4.30
Equipement	5 hommes / 0 femme = 5 personnes	5.00
Voirie	7 hommes / 0 femme = 7 personnes	7.00
Service social régional	3 hommes / 5 femmes = 8 personnes	6.40
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.30
Concierges (tous services confondus)	8 hommes / 1 femme = 9 personnes	7.30
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 1 femme = 2 personnes	1.30
Crèche municipale Bidibule	0 homme / 9 femmes = 9 personnes	6.95
Ecole à journée continue	5 hommes / 9 femmes = 14 personnes	6.09
Ecoles primaire et secondaire, secrétariats	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	0.55
Apprentis/es de commerce et maturant/e prof. comm.	2 hommes / 1 femme = 3 personnes	3.00
Totaux	77 personnes	58.09

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (agence régionale)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- Syndicat du Service des eaux TLN
- CAJ (centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- Syndicat du Collège secondaire
- SYTEN (syndicat du téléseau)
- SIEL (syndicat d'épuration des eaux)



**Département des
affaires sociales**

***COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES***

(AUTORITÉ SOCIALE REGIONALE)

SERVICE SOCIAL REGIONAL DE LA NEUVEVILLE (SSRN)

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

OFFICE DU TRAVAIL

CRECHE BIDIBULE

Autorité sociale régionale de La Neuveville

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition est la suivante :

Président :	Christen	François	La Neuveville
Membres :	Dietler	Urs	Ligerz
	Kaiser	Thomas	Twann
	Courbat	Monique	Commune mixte Plateau de Diesse
	Botteron	Christiane	Nods
Secrétaire :	Desbiolles	Alain	La Neuveville

Cette commission s'est réunie à 5 reprises. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Organisation des communes au niveau de l'Autorité sociale
- Bilan et collaboration APEA Courtelary et Bienne
- Boucllement des comptes et preuve du besoin 2014/15
- Problèmes de politiques sociales en Suisse
- Suppression des allocations spéciales AVS-AI en 2016
- Maman de jour, tentative de mise en place d'une association.

Service social régional de La Neuveville (SSRN)

(La Neuveville/ Commune mixte Plateau de Diesse/ Nods/ Ligerz/ Twann/Tüscherz-Alfermée)

Pour cette année, la structure du personnel a été la suivante :

- Un poste de direction à 40 % tenu par M. Alain Desbiolles ; des postes d'assistantes sociales pour un total de 410 % postes, soit Thierry Humair 100 % jusqu'au 30 avril remplacé par Mme Caroline Jean-Quartier à 100 % au 1er avril, Alain Desbiolles 60 %, Muriel Wenger 50 %, Claudia Dubacher 80 % jusqu'au 30 juin et remplacée par Mme Catherine Trudel à 100 % au 1er décembre et Jessica Luder à 100 % jusqu'au 31 mai remplacée par Mme Olivia Saucy à 100 % au 1er juin.
- Personnel administratif : M. Wehrli Patrick, comptabilité 100 %, Mme Vanessa Balmer 50 % secrétariat et 30% recouvrement contribution d'entretien, Mme Marlyse Vez secrétariat 50 % jusqu'au 31 mai.

Pour rappel, la planification des postes à repourvoir s'est faite sur la base de la preuve du besoin (100 dossiers représentent un poste d'employé spécialisé à 100 % et un poste à 50 % d'administration). Le recouvrement des contributions d'entretien, 1 poste pour 300 dossiers.

Nombre de dossiers traités et répartition :

<u>Domaines</u>	<u>31.12.2015</u>
Aide matérielle (CSIAS) dossiers	219
Consultations préventives / aide à l'insertion	8
Mandats dans le domaine des curatelles (CSS)	126
Autres tâches sur mandat d'une APEA art3, lit.b OCind	35
Autorité parentale conjointe (art. 298a al.3ccs)	5
Surveillance enfants placés	<u>25</u>
TOTAL :	418

Sur la base du nombre de dossiers traités en 2015, nous avons confirmé le nombre des postes spécialisés à 418 %. La SAP a rendu sa décision et a accepté notre planification. La répartition est de 52 % dans l'aide sociale individuelle et de 48% dans la protection de l'enfant et de l'adulte.

Dépenses d'aide sociale :

1. Les charges se montent à CHF 4'751'391.00 et les revenus à 1'677'481.00. La dépense est transmise à la Prévoyance sociale du canton de Berne pour être admise à la compensation des charges.
2. Mesures d'occupation pour personnes sans emploi, tributaires de l'aide sociale : au total, 8 personnes (GAD) ont pris part à des mesures d'insertion.
3. Prestations spéciales : 32 dossiers pour 35 personnes de conditions modestes (*Personnes au bénéfice de rentes AVS/AI, décret du 16.02.1971*) ont bénéficié d'un soutien financier sous la forme de prestations spéciales, pour une somme de CHF 136'228.00.
4. Contributions d'entretien pour enfants : au total notre service a versé des avances de contributions d'entretien à 31 enfants/adolescents, pour un montant de CHF 204'117.00 avec un revenu de CHF 48'059.00.
5. Le système Bonus Malus est abandonné en 2015 suite à un recours des communes pénalisées.
6. Les frais de traitements dans le domaine de l'aide sociale se montent à CHF 460'693.00, dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) à CHF 392'368.00 et dans le domaine de la gestion des contributions d'entretien à CHF 25'629.00.

Agence AVS Régionale de La Neuveville

Préposée : Mme Christiane Troehler
Suppléante : Mme Céline Conrad

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine ses tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

Cotisations :

Au 31 décembre 2015, le nombre d'assujettis cotisant à la Caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de 1576 (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer.

Les principales tâches journalières sont :

- renseigner et préparer les dossiers des nouveaux membres, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés ;
- expliquer les décisions et les factures de cotisations ;
- contrôler les demandes d'APG militaire, allocations de maternité, allocations pour enfants ;
- faire le lien avec la caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, radiation, mutation d'employé ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants).

En début d'année, nous devons veiller à recevoir toutes les attestations de salaires et décomptes d'allocations familiales pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse de compensation.

Prestations :

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à env. 900 personnes, dont 88 personnes à l'AI, les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de 446 personnes, ce qui équivaut à 397 dossiers. Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé avec le nouveau programme Nil+.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- renseigner et donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations;
- contrôler les demandes (rente AVS, AI, allocation pour impotence, bonifications pour tâches d'assistance, moyens auxiliaires etc.) et les transmettre à la caisse à Berne, pour décision;

- renseigner, constituer les dossiers de demande de prestation complémentaire, les enregistrer et les saisir dans le programme, établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse pour décision. Dès l'établissement, contrôler et expliquer ces dernières aux bénéficiaires (Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations avec constitution ou non d'usufruit, vente en viager etc.);
- établir périodiquement des révisions des dossiers (obligatoire tous les 4 ans) mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière;
- enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestation complémentaire, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste etc.) et établir les décisions de remboursement.

L'agence AVS a fait une demande au Conseil municipal pour augmenter le taux d'occupation de Céline Conrad de 10 %. Cette requête a été acceptée et l'augmentation de poste est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Les montants des rentes en 2015, se présentaient comme suit :

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète varie entre CHF 1'175.- au minimum et CHF 2'350.- au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à CHF 1'763.- au minimum et CHF 3'525.- au maximum par mois (soit le 150 % d'une rente simple max.).
La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de CHF 1'567.-.
L'âge ordinaire de la retraite est toujours fixé à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Il est toutefois possible d'anticiper la rente d'un ou deux ans moyennant une réduction de 6,8 % pour 1 an et de 13,6% pour 2 ans. L'ajournement, quant à lui est possible, jusqu'à 5 ans max. et augmente le montant de la rente de 5,2 % (1 an), à 31,5 % (5 ans).
- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à CHF 19'290.- pour une personne seule, à CHF 28'935.- pour les couples et à CHF 10'080.- pour les enfants et orphelins.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de CHF 428.-/mois pour les adultes, CHF 397.- pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et CHF 97.- pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (AVS/AI/APG/AC) restent inchangées et s'élèvent à 12,5 %.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de CHF 21'150.-.
- La nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, instaurant un montant minimum d'allocations pour enfants de CHF 200.- (jusqu'à 16 ans) et d'allocations de formation de CHF 250.-. Les montants accordés par le canton de Berne sont de CHF 230.- pour l'allocation pour enfants et de CHF 290.- pour l'allocation de formation dès 16 ans. Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents, soit CHF 220.- (enfants jusqu'à 16 ans) et CHF 270.- (allocation de formation dès 16ans).

La cotisation à la caisse d'allocations familiales, pour les employeurs et les indépendants, reste inchangée à 1.8 % en 2015.

Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois pour la Commune de La Neuveville durant l'année 2015 a été la suivante :

<u>Mois</u>	<u>Nb demandeurs d'emplois/chômeurs</u>		
Janvier	85 / 62	Juillet	86 / 54
Février	83 / 55	Août	86 / 60
Mars	77 / 46	Septembre	101 / 56
Avril	84 / 52	Octobre	93 / 69
Mai	78 / 44	Novembre	92 / 67
Juin	75 / 40	Décembre	100 / 69

Crèche Bidibule

Accueil des enfants

Nous avons 45 inscriptions, dont 1 enfant à 100 %.

Les autres enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

D'après les statistiques, nous arrivons à une moyenne de 15,5 places par jour.

Les enfants que nous accueillons sont de La Neuveville.

Nous avons 2 enfants dont les mamans travaillent à Mon Repos.

Départ des enfants

En juillet, les départs pour l'école enfantine sont au nombre de 12 enfants et 2 enfants qui déménagent. Ces places libérées seront remplacées aussitôt par les inscriptions sur la liste d'attente ou les nouveaux frères ou sœurs.

Manifestation

Nous avons organisé, pour le départ des futurs écoliers, un après-midi au Landeron sur la place de jeux et vu les grosses chaleurs nous avons été à la plage. Le trajet s'est fait en train pour l'aller et le retour. Cette sortie était organisée pour les enfants qui nous quittent pour entrer dans la vie scolaire.

Le spectacle de Noël a aussi été préparé dans la salle de la paroisse catholique où nous avons fait notre spectacle de danse sur le thème de la reine des neiges avec costumes et décors. Ensuite, le Père Noël est venu distribuer les cadeaux et la soirée s'est terminée avec une verrée et des gâteaux que les parents ont amenés. Ce fut un grand succès.

Encadrement

Nous avons une équipe éducative qui compte une responsable à 80 %, deux éducatrices à 90 % et 50 %. Une éducatrice étant en congé maternité, nous avons une remplaçante avec les mêmes qualifications, une nurse à 80 %, deux assistantes socio-éducatives, une à 75 % et l'autre à 70 %, une apprentie en tant qu'éducatrice de l'école Pierre Coullery à 50 %, deux apprenties du CEFF qui exécutent leurs formations pour le diplôme d'assistante socio-éducatrice, un stagiaire placé chez nous par l'AI à 100 %.

L'entretien des locaux est assuré par une concierge.

Repas

Les repas sont cuisinés par le Home Montagu. Ils correspondent bien à la demande des enfants et sont bien équilibrés.

Les repas sont à CHF 10.- pour le personnel et de CHF 6.- pour les enfants.

Matériels

Achats divers pour renouveler le matériel usagé.

Travaux

Nous avons commandé un banc pour les enfants à l'entrée de la crèche.

Le moteur de la porte du garage a été supprimé car celui-ci était trop faible pour le poids de la porte, qui a été repeinte à l'extérieur.

Divers petits travaux ont été exécutés pour le bon entretien de l'ensemble de la crèche.



Département de l'économie
et des finances

***COMMISSION DE
L'ECONOMIE ET DES
FINANCES***

Présidence : M. Jean-Philippe Devaux, conseiller municipal

Membres : M. Jean-Philippe Ammann
M. Christian Ferrier
Mme Catherine Frioud Auchlin
Mme Stéphanie Lopes
M. Jean-Pierre Verdon
Mme Sophie Wüthrich

Secrétaires : M. Raymond Rollier, administrateur des finances
Mme T. Lohri, collaboratrice au département des finances

La commission a tenu cinq séances ordinaires entre le 1^{er} février et le 3 novembre 2015.

Pour la 2^{ème} année, les comptes municipaux ainsi que le budget de fonctionnement ont été établis et bouclés sur la base du MCH2.

Le plan financier 2016 - 2020 a également été discuté et commenté, en collaboration avec le service des finances. L'application informatique y relative est encore en développement. La commission des finances a rappelé que tous les projets portés au catalogue des investissements ont des conséquences financières sur le compte de résultats et ceci indépendamment de l'importance de leur coût. Il est donc impératif d'estimer les projets avec une certaine rigueur, tenant compte des ressources en personnel pour la préparation des dossiers et le suivi. Le catalogue des investissements doit être réaliste. Il est l'un des principaux éléments de la planification financière de la commune à moyen terme.

Les objets suivants ont été discutés et préavisés :

- Demande d'un crédit de CHF 687'133.65, dont CHF 197'786.50 à charge des Services industriels de La Neuveville pour le déplacement de la station MT/BT Oeuchettes – Préavis favorable.
- Règlement de réservation et d'utilisation du Centre des Epancheurs – Préavis favorable.
- Règlement concernant les déchets – Règlement tarifaire y relatif – Préavis favorable.
- Décompte de la remise en conformité des places de jeux communales - Présentation – Prise de connaissance.
- Décompte des travaux d'assainissement des faux raccordements à la route de Neuchâtel – Présentation – Prise de connaissance.
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 19'887.50 pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations du Café-théâtre de la Tour de Rive – Préavis favorable.
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 21'000.- pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations du Musée d'Art et d'Histoire – Préavis favorable.
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 134'750.- pendant 4 ans (2016-2019) pour assurer le financement du contrat de prestations de la Bibliothèque régionale – Préavis favorable.
- Règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation – Préavis favorable.
- Vente à DBP SA de 1'771 m² à distraire du feuillet RF no 1878, pour un prix de CHF 265'650.00, soit CHF 150.00 / m², parcelle grevée d'un droit de superficie DS no 1322 – Préavis favorable.
- Projet pour la construction d'un Bikepark au Quai Maurice-Moeckli – Prise de connaissance.
- Demande d'un crédit de CHF 675'000.00 pour zones 30 km/h et zone de rencontre – Préavis favorable.
- Demande d'un crédit de CHF 471'437.00 pour mise en conformité de l'enveloppe de l'EJC – Préavis favorable.

Les documents des comptes annuels ainsi que ceux des budgets et plans financiers peuvent être consultés en tout temps sur le site web de la Commune. Ils renseignent de façon détaillée sur la situation et les perspectives financières de la Commune.

Durant l'année écoulée, le département des finances s'est occupé notamment :

- Du calcul des prix de l'électricité de l'année suivante afin de permettre une gestion optimale du service et répondre aux dispositions légales.
- Le service a participé à l'élaboration de la modification du règlement sur les déchets.
- En tant que commune pilote, l'application du nouveau modèle de compte MCH2 a encore occupé le service, notamment cette année par la mise en place de la comptabilité des immobilisations et du flux de trésorerie.
- L'E-facture est fonctionnelle depuis le début de l'année 2015.
- La construction de l'école des Collonges a bien occupé le service pour le secrétariat de la CREA et le suivi du chantier.
- Le département des finances s'est également occupé du projet de chauffage à distance, notamment pour analyser et envoyer un sondage à quelques 200 utilisateurs potentiels.
- La facturation de l'ensemble des recettes de la Commune, à l'exception des impôts, est une tâche conséquente. L'encaissement et le contentieux demandent une gestion rigoureuse.



Département de l'équipement

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT

**ELECTRICITE
TELERSEAU
ECLAIRAGE PUBLIC
ENERGIES RENOUVELABLES**

Présidence :	Mme	Véronique Stoepper
Membres :	M.	Robert Hofstetter
	M.	Giuseppe Olivieri
	M.	Jean-Pierre Latscha
	M.	Patrick Morand
	M.	Nicolas Marti
	M.	Paul Friedli
Secrétaire :	Mme	Ana Calado

Ont également assisté à certaines séances MM. Jean-Claude Scherler et David Gerber.

La commission de l'équipement s'est réunie 4 fois pendant l'année.

Personnel

- Mme Ana Calado assure, dès le 1^{er} janvier 2015, le secrétariat des Services industriels de La Neuveville (SILN) ainsi que de la commission de l'équipement.

Service de l'électricité et éclairage public

- Préavis favorable à une demande de crédit pour le déplacement de la station transformatrice MT/BT des Oeuchettes.
- Présentation et préavis favorable au plan de gestion 2010-2024.
- Préavis négatif concernant l'emplacement pour le projet de création d'un Bikepark.
- Préavis favorable au projet de la zone 30km/h.
- Point de la situation concernant le crédit-cadre pluriannuel de CHF 520'416.00 pour l'assainissement des infrastructures de transformation et de transport de l'énergie et du réseau d'éclairage public.
- Information régulière sur les travaux en cours.
- Information sur les prix 2016 de l'électricité.
- Information sur la stratégie commerciale 2018 de la Charte.
- Présentation du catalogue des investissements et budget 2016.
- Information sur le remplacement des luminaires du chemin de la Blanche-Eglise (source lumineuse LED).

Service du télé-réseau

- Préavis favorable au projet d'acquisition d'un logiciel de saisie des données du réseau (AND) et établissement d'un plan directeur pour la période 2016-2025.
- Point de la situation concernant le crédit-cadre pluriannuel de CHF 157'313.00 pour l'assainissement des éléments actifs et passifs.
- Information régulière sur les travaux en cours.
- Présentation du catalogue des investissements et budget 2016.

Energies renouvelables

- Information et explication du projet d'installation de production d'énergie photovoltaïque sur la toiture du bâtiment du pôle technique des SILN au chemin du Vignoble 21.
- Information sur la production de l'énergie renouvelable photovoltaïque à La Neuveville.
- Chauffage à distance en vieille ville CADVV, information quant au sondage pour qualifier et quantifier nos futurs clients dans un périmètre prédéfini.



Département de la gestion du territoire

COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
POLICE DES CONSTRUCTIONS
CIRCULATION ET STATIONNEMENT
TRAVAUX PUBLICS
BATIMENTS PUBLICS
EAUX USEES ET EAUX CLAIRES
VOIRIE ET DECHETS
CIMETIERE**

Président : M. Richard Morand
 Membres : M. Jean-Pierre Althaus
 M. Patrice a Marca
 Mme Odyle Andrey
 M. Michel Burdet
 M. Sacha Bürki
 M. Marino Ostini
 Mme Floriane Pinto Bernardino
 Secrétaire :
 Responsable de la section
 de l'aménagement : Mme Christine Féver

1. PERMIS DE CONSTRUIRE

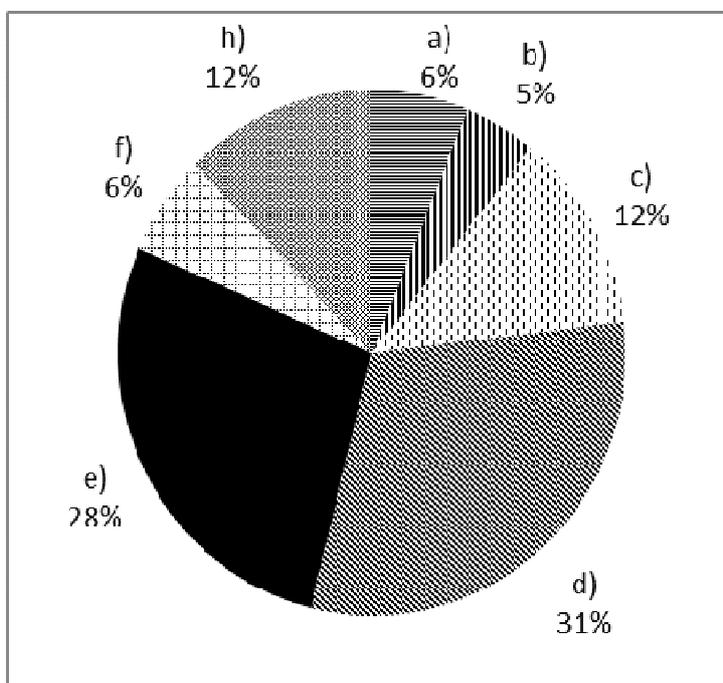
La commission s'est réunie 13 fois durant l'année 2015 avec une participation des membres de 86 %.

65 permis de construire ont été traités par le service des constructions et la Préfecture. Ci-dessous la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 5 années précédentes :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
a) Petits permis de construire	4	0	4	5	7	2
b) Permis de construire (ordinaires)	58	51	44	35	25	27
c) Permis de la Préfecture	6	8	6	5	12	21
d) Permis refusés par autorités, retirés par le requérant ou procédures encore en cours	5	6	8	15	18	15
Nombre de procédures au total	73	65	62	60	62	65

1.1 NATURE DES PERMIS TRAITES (OCTROYES ET REFUSES/RETIRES)

a) Immeubles	4
b) Nouvelles maisons familiales (y compris démolition)	3
c) Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics	8
d) Transformations de bâtiments	20
e) Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures	18
f) Piscines, places, murs, couverts	4
h) Divers	8
Nombre de constructions	65



1.2 INVESTISSEMENT DANS LES CONSTRUCTIONS

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrages confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc.), un montant estimé de :

2011	2012	2013	2014	2015
CHF 15'496'000.-	CHF 12'256'000.-	CHF 12'370'000.-	CHF 18'496'380.-	CHF 22'415'172.-

1.3 DEMANDES PREALABLES

- Demande préalable pour la construction d'une maison de vacances, chemin des Marnins.
- Demande préalable pour la création d'un appartement dans un local viticole, chemin du Tirage.
- Demande préalable pour la construction d'un nouvel immeuble et développement d'un concept architectural éco-bioclimate, route du Château.
- Demande préalable pour la mise en place d'une buvette gourmande au bord du lac, Quai Maurice-Moeckli.
- Demande préalable pour la construction d'un mur de soutènement et d'une palissade, chemin des Epinettes.
- Demande préalable pour la transformation d'un hangar en appartement, rue du Lac.
- Demande préalable pour la création d'une terrasse en toiture, route du Château.
- Demande préalable pour la création d'un sas d'entrée extérieur au rez-de-chaussée du bâtiment, rue du Marché.
- Demande préalable pour la construction d'un immeuble, avenue des Collonges.
- Demande préalable pour l'agrandissement d'un local de stockage, promenade J.-J. Rousseau.

2. POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Rue du Tempé Transformation complète d'un bâtiment sans autorisation.
- Rue de la Tour Pose d'une pompe à chaleur sans autorisation.
- Rue du Faubourg Construction d'un mur sans autorisation.
- Chemin de St-Joux Création d'une terrasse sans autorisation.
- Rue du Port Mise en place d'une enseigne de restaurant sans autorisation.
- Chemin des Marnins Construction d'un garage sans autorisation.
- Chemin des Marnins Démolition et reconstruction d'un cabanon sans autorisation.
- Chemin de St-Joux Entreposage de bennes et dépôt illégal de matériaux.

3. PRINCIPALES ETUDES

Le département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2015 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

3.1 PLANS D'AMENAGEMENT

3.1.1 Plans de quartier

- Etude du plan de quartier et plan d'équipement « Ruveau ».
- Procédure de révision du plan de quartier « Vieille Ville ».
- Modification mineure du plan de quartier « Les Plantes ».
- Plan de quartier « Sur les Jardins Buchines ».

3.1.2 Aménagements

- Projet d'équipement du chemin de Maupras.
- Projet de zones 30 km/h sur l'ensemble du territoire.

- Etude d'un projet de création d'un bike park.
- Etude d'un projet de création d'un street workout.
- Projet de création d'un trottoir et de places de stationnement au chemin des Prés-Guëtins est.
- Projet d'aménagement d'un trottoir et d'éléments modérateurs de trafic au chemin des Plantes.
- Plan de protection des rives La Neuveville-St-Joux (plan no 2).
- Plan de protection des rives Poudeille-Chavannes (plans nos 4 et 5).

3.1.3 Règlements

- Procédure de révision du règlement de construction communal.
- Modification de la ZPO « Ruveau ».
- Règlement concernant les déchets et règlement tarifaire relatif au règlement concernant les déchets.

3.1.4 Plan de zones

- Révision du plan de zones communal.
- Numérisation du plan de zones selon le modèle cantonal.
- Intégration de la carte des dangers dans le plan de zones communal.

3.1.5 Divers

- Introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF).
- Prises de position sur diverses dénonciations émanant de deux citoyens contre la Commune à l'autorité de surveillance.
- Etude préliminaire de protection contre les chutes de pierres pour les habitations existantes en zone rouge de la carte des dangers.
- Œuvre cadastrale – Mensuration du lot no 5.
- Révision de l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP).

4. TRAVAUX PUBLICS ET PROJETS COMMUNAUX

- Divers assainissements d'enrobé.
- Assainissement des allées du cimetière.
- Réfection enrobé chemin de Beau-Site.
- Conception du plan d'aménagement place de lutte.
- Construction d'un muret – Route de Bienne.
- Curage des canalisations.
- Réalisation de la phase I du PGEE.
- Réfection pavage au chemin de la Raisse.
- Galerie de sécurité du tunnel de Gléresse.
- Participation aux travaux de réalisation d'un aqueduc à Poudeille.
- Élaboration de projets divers de zones 30 km/h (collaboration avec RWB).
- Projet de clôture au dépôt de la voirie.

5. SERVICE DE LA VOIRIE

- Travaux réguliers d'entretien des routes communales.
- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais.
- Nettoyage réguliers des venelles et ruisseaux.
- Entretien et réfection des places de jeux.
- Mise en conformité de la place de jeux du Quai Maurice-Moeckli.
- Aménagement des sentiers pédestres.
- Mise en place du podium de la zone piétonne, de signalisation routière, participation à l'organisation des manifestations (Zone piétonne, 1^{er} août, Fête du vin, etc.).

- Entretien de la forêt des Larrus.
- Taille des arbres.
- Mise en place de signalisation pour la police administrative.
- Réparation du mobilier urbain suite aux dégradations.
- Contrôle des déversoirs d'orage.
- Aide au nettoyage des réservoirs d'eau potable.
- Aide pour tirer des câbles électriques sur de gros chantiers.
- Achat de machines et d'outils pour améliorer le travail quotidien des employés.
- Aménagement des lisières pour favoriser la biodiversité en forêt sur la parcelle no 1480, propriété de la Municipalité.

6. DECHETTERIE COMMUNALE

Le contrat pour l'exploitation de la déchetterie arrivant à échéance le 31 décembre 2015 (contrat de deux ans), il était nécessaire de remettre le mandat pour les prestations d'exploitation de la déchetterie en soumission. Un dossier d'appel d'offres et un cahier des charges ont été établis et mis en publication sur SIMAP, conformément à la loi sur les marchés publics, du 14 octobre 2015 au 4 novembre 2015.

Le mandat concerne un contrat de prestations de 5 ans, débutant le 1er janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2020. Dans le délai imparti, deux offres ont été remises.

Après analyse des offres, le contrat de prestations de 5 ans a été attribué à Fischer Recycling Technology SA.

Statistique des déchets

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	to	to	to	to	to	to
Recyclage du carton – Halter	78.97	77.20	87.45	84.35	106.34	106.25
Déchets encombrants porte-à-porte et ferraille	26.78	25.67	23.85	24.25	31.2	27.03
Déchets ménagers – VADEC et Müve	863.98	877.01	856.34	894.14	859.46	692.27
Déchets verts – Compostière du Seeland	412.80	388.60	412.00	415.20	433.10	422.10
Recyclage du verre – Hurni	260.00	163.05	162.37	210.24	121.51	169.02
Recyclage du papier - Utzendorf	213.26	215.37	213.65	214.10	169.3	184.60
Recyclage de l'huile - Lyes	4.70	3.34	6.54	5.84	1.37	3.12
Recyclage de la ferraille - FRTSA	28.27	23.81	24.19	27.19	56.26	74.50
Prix du ramassage des ordures ménagères, objets encombrants et déchets verts, par habitant/an (HT)	CHF 79.50	79.50	81.90	81.90	59.90*	59.90*

*uniquement ordures ménagères

7. SERVICE DES EAUX

La responsabilité de l'information incombe au Service des eaux TLN – Syndicat des communes La Neuveville, Ligerz, Twann-Tüscherz.



Département de l'Instruction
et de la jeunesse

***COMMISSION DE
L'INSTRUCTION ET DE LA
JEUNESSE***

***ÉCOLES ENFANTINE ET PRIMAIRE
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE
CENTRE D'ANIMATION DE JEUNESSE (CAJ)
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT***

Présidente : Mme Isabelle Moeschler
Membres : Mmes Laure Glatz
Maryse Müller
Nicole Dietschi
Sophie Lambolez-Piednoir
MM. David Gerber
François Prongué
Anton Gutmann
Thierry Murier
Secrétaire : Mme Stéphanie Lopes

En 2015, la commission s'est réunie à 5 reprises, soit environ 6 à 8 heures de débats. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire et enfantine.

Ecoles

- En date du 26 mai 2015, Mme I. Moeschler donne des informations concernant le rôle de la commission scolaire. Elle explique que celui-ci a été très réduit étant donné que beaucoup de tâches ont été transmises à la direction de l'école. Cependant, elle est obligatoire car la commission joue un rôle de surveillance au niveau communal.

Tâches qui sont du ressort de la commission :

- La surveillance de la qualité scolaire en écoutant les comptes rendus du directeur.
- Les engagements des enseignants.
- Les résiliations de contrats.
- Les avis de détresse.
- Les exclusions des élèves.
- Les attributions des congés et des vacances.
- Le nombre de semaine d'école.

- Lors de sa séance du 26 mai 2015, M. F. Prongué, représentant du Conseil des parents a informé que le Conseil des parents était en train de se renouveler et que son représentant allait changer. Mme C. Krieg sera nommée à la présidence et le secrétariat sera assuré par M. D'Ascanio. La nouvelle représentante du Conseil des parents est Mme S. Lambolez-Piednoir. Elle devra encore être officiellement nommée par le Conseil général lors d'une prochaine séance.

- En date du 15 septembre 2015, Mme E. Burkhalter présente la nouvelle brochure de l'école primaire et enfantine aux membres de la commission et explique comment elle a été créée. Ce sont différents groupes d'enseignants qui ont participé à l'élaboration de cette dernière. Le but de cette brochure est de trouver toutes les informations utiles dans un seul document. Elle a été distribuée à tous les élèves de l'école.

- Lors de la séance du 10 novembre 2015, le directeur distribue aux membres de la commission le nouveau plan des vacances scolaires, qui est valable jusqu'en 2024. C'est le canton qui fixe les dates, depuis plusieurs années déjà.

Ecole primaire

Changements pédagogiques :

La collaboration entre le conseil de parents et le corps enseignant fonctionne bien.
La médiatrice scolaire est intervenue à plusieurs reprises durant l'année 2015.

Corps enseignant et personnel :

Le corps enseignant se compose de 28 personnes pour les 15 classes que compte l'école. Une secrétaire travaille à raison de 30 % afin d'assurer les tâches de l'école primaire et enfantine ainsi que celles de la Commission « Instruction et Jeunesse ».

Cours de perfectionnement :

En plus des cours de recyclage obligatoires, de nombreux enseignants suivent des cours de perfectionnement facultatifs, durant leur temps libre.

Effectif des élèves :

Au 15 septembre 2015, l'école primaire comptait 193 élèves et l'école enfantine 78 élèves, soit un total de 271. Les élèves de l'école sont repartis en 15 classes.

Passage au collège :

Le système d'orientation pour le collège a changé au mois d'août 2013. Dorénavant, les élèves sont orientés définitivement à la fin de l'année scolaire.

Classe spéciale de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse :

Deux élèves suivent actuellement les leçons dans la classe de soutien, à raison de 4 matinées hebdomadaires.

Cours d'éducation sexuelle :

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 6^{ème} et 8^{ème}. Auparavant, les parents de ces élèves ont été conviés à une séance d'information, puis ont pu décider s'ils souhaitaient que leur enfant suive ou non le cours. Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Contrôle médical :

Il a été effectué par M. le docteur Bernard Mosimann. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2^{ème} et 6^{ème} année y ont été soumis.

Contrôle dentaire :

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le Dentiste M. Ehle. L'organisation a été effectuée par Mme Dätwyler, qui a aussi supervisé le brossage des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes.

Camps :

Tous les élèves ont pu participer à un camp de ski ou d'été :

Classe 3-4a	camp d'été aux Rasses
Classe 3-4b	camp d'été aux Rasses
Classe 3-4c	camp d'été aux Rasses
Classe 3-4d	camp d'été à Ocourt
Classe 5-6a	camp de ski aux Rasses
Classe 5-6b	camp d'été à Porrentruy
Classe 5-6c	camp de ski aux Rasses
Classe 5-6d	camp d'été aux Rasses
Classe 7	camp de ski à Leysin
Classes 8a et 8b	camp de ski à Leysin

Tous les élèves bénéficient d'un subside communal et, le cas échéant, d'un subside « famille nombreuse » prélevé sur le compte « vieux papier ».

Informatique :

Chaque classe est équipée d'un ordinateur fixe et d'un portable, les classes de 7^{ème} et 8^{ème} sont équipées d'un beamer fixe au plafond.

Construction de l'école des Collonges :

Depuis l'année 2015, une partie des classes de l'école primaire se trouve dans des conteneurs situés au chemin des Prés-Guëtins en raison de la construction de la nouvelle école.

La fin des travaux est prévue pour le 16 juin 2016.

Ecole à Journée Continue du Signol'Air (EJC)

Buts de l'EJC

L'EJC du Signol'Air a entamé sa sixième année de fonctionnement en août 2015, accueillant un nombre stable d'enfants.

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

Encadrement

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée. L'équipe éducative, au nombre de 13 personnes, est constituée d'un directeur pédagogique à 20 %, de quatre assistant(e)s socio-éducatifs(-ves) dont deux sont occupés à 70 %, un à 50 % et un à 40 %, d'une éducatrice à 50 %, de deux apprentis socio-éducatif, de trois enseignantes à 13 %, de deux auxiliaires de restauration à 20 % et 30 % et d'une secrétaire à 20 %. Une seule et même personne occupe deux postes (auxiliaire de cuisine et assistante éducative).

Les repas sont toujours assurés par l'équipe de cuisine du Home Montagu et l'entretien du bâtiment par les concierges de l'école primaire.

Effectif des enfants

L'EJC du Signol'Air accueille les enfants d'environ 90 familles neuvevilloises ainsi que du Plateau de Diesse.

Sept enfants demandent un encadrement éducatif spécifique.

Nombre de repas distribués

Quelque 200 repas sont en moyenne servis hebdomadairement. A cela s'ajoutent trois cantines qui permettent de fournir un repas chaud aux enseignants de l'école primaire qui le désirent.

Devoirs surveillés

Dès la rentrée scolaire 2015/2016, 27 enfants se sont inscrits aux devoirs surveillés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire et qui sont dispensés par trois enseignantes.

Activités

L'équipe éducative de l'EJC met en place tout au long de l'année scolaire des ateliers récréatifs favorisant la découverte et la curiosité de l'enfant, des animations pédagogiques renforçant les apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques permettant les interactions sociales, des temps de sortie pour développer la connaissance de l'environnement.

En outre, un spectacle de cirque a été préparé et présenté par les enfants et le personnel éducatif pour marquer la fin de l'année scolaire 2014-2015 auquel les parents ont été invités. La fête s'est terminée par un apéritif.

Centre d'animation (CAJ-district)

The Beach, the place to be !

Durant toutes les vacances scolaires, soit du 8 juillet au 15 août, le CAJ a proposé diverses activités et animations à St-Joux aux jeunes de 13 à 23 ans. Cet été a été celui de tous les superlatifs au vu de la participation importante et la météo favorable. La majorité des jeunes intéressés ont donné leur préférence au wakeboard, la pratique du ski nautique devenant anecdotique. Les simples passagers sont en augmentation et les filles participent de plus en plus aux activités. Nos deux kayaks ont été très demandés et beaucoup de jeunes les ont utilisés de manière indépendante, ainsi que la stand-up paddle mise à leur disposition. Une slackline a également rencontré un grand succès car elle était fixée au-dessus de l'eau ! Nous avons enregistré plus de 200 passages pour environ 80 jeunes au

total. Plusieurs d'entre eux ont réussi, pour la première fois, à dompter leur appréhension et à sortir de l'eau avec un wakeboard aux pieds. Que du bonheur ! Certains jours, il y avait tant de monde que nous n'avons pas pu proposer les activités aux derniers arrivés. Le plus important est cependant le fait qu'il n'y eut aucun accident majeur à déplorer, la sécurité étant primordiale pour nous.

Soirée after-promo

La soirée s'est finalement déroulée à la halle cantine de Lamboing, comme à l'accoutumée. Une évaluation a été faite par le petit Comité d'organisation et consignée dans un rapport. La collaboration entre le Conseil des parents et le CAJ a été très positive, même s'il a fallu se positionner comme médiateur entre des jeunes souhaitant une fête « libre » et des représentants du Conseil des parents souhaitant plutôt proposer dans un premier temps un bal d'étudiants à l'américaine ! Finalement, devant le risque d'une sécession programmée, les jeunes écoliers ont obtenu gain de cause. Plusieurs éléments très positifs ont été recensés tels que : la participation active des jeunes, la confection de nourriture pour la soirée ainsi que le constat d'un légère baisse des diverses consommations.

Jeunes en difficulté

En 2015, nombre de jeunes en provenance du canton de Neuchâtel sont venus squatter le périmètre de la Gare. Ils ont également été nombreux à venir au CAJ pour le meilleur et pour le pire. Nous avons malheureusement dû faire face à des situations de vandalisme, de tentative de vol, de consommation de drogue, de jeux de ballon sur les rails ainsi que d'impolitesse et de manque de respect en général. Face à cette nouvelle situation, nous avons décrété, pour 2016, que les groupes de garçons en provenance du canton de Neuchâtel ne seraient, dorénavant, plus les bienvenus au CAJ.

Jeunes motivés

Une dizaine de jeunes nous ont aidés à plusieurs reprises durant cet été. Ces précieux coups de main ont été très appréciés vu que l'animateur était seul durant trois mois. Ce fut notamment le cas pour l'animation nautique ainsi que pour la prévention lors de la Fête du vin. Un grand merci à ces jeunes pour leur engagement !

Activités

De nombreuses sorties ont également été organisées durant cette année écoulée.

Personnel

Une nouvelle animatrice à 50 % a été engagée au 1^{er} décembre 2015. Il s'agit de Mme Sarah Pittet de La Chaux-de-Fonds qui vient de parachever sa formation d'animatrice socioculturelle.

Communauté scolaire du Collège du district

Autorités scolaires

La commission scolaire :

- | | | |
|------------------------------|---------------|----------------|
| ▪ Madame Isabelle Moeschler | La Neuveville | Présidente |
| ▪ Monsieur Ulrich Knuchel | Lamboing | Vice-président |
| ▪ Madame Alexiane Lecomte | Lamboing | |
| ▪ Madame Lirija Devaux | La Neuveville | |
| ▪ Monsieur Eric Brechbühl | Diesse | |
| ▪ Madame Isabelle Verdon | La Neuveville | |
| ▪ Monsieur Jean-Pierre Kunz | La Neuveville | |
| ▪ Madame Christiane Botteron | Nods | |

La secrétaire :

- | | |
|-------------------------|------|
| ▪ Madame Sarah Stauffer | Nods |
|-------------------------|------|

Le caissier :

- | | |
|----------------------------|---------------|
| ▪ Monsieur Raymond Rollier | La Neuveville |
|----------------------------|---------------|

Les vérificateurs des comptes :

- Madame Kathrin Botteron Nods
- Monsieur Marc-Antoine Erard Diesse
- Monsieur Richard Mamie La Neuveville

Le personnel enseignant :

- Monsieur Christophe Gutzwiller littéraire directeur
- Monsieur Jacques Diacon scientifique vice-directeur
- Madame Anne Baeriswyl scientifique
- Monsieur Joël Bélizaire scientifique
- Monsieur Cyril Borel enseignant secondaire
- Madame Aline Droz enseignante ACM
- Madame Céline Frick littéraire
- Monsieur Pascal Eicher littéraire
- Madame Morgane Gallay éducation musicale
- Madame Juliane Gyger enseignante spécialisée
- Madame Stéphanie Jeannerat littéraire
- Monsieur Pierre Lugin littéraire
- Monsieur Cédric Magnin généraliste
- Madame Isabelle Membrez enseignante secondaire / médiatrice
- Madame Anne Marie Moix Colbois scientifique
- Madame Corinne Noirjean soutien et français langue seconde
- Monsieur Florian Pittet scientifique
- Madame Jane-Lise Ramseyer économie familiale
- Madame Catherine Rossel Roos scientifique
- Monsieur Jérôme Salmeron littéraire
- Madame Myriam Schmoll enseignante spécialisée
- Monsieur Ralph Schweingruber littéraire
- Madame Noémie Stauffer éducation visuelle
- Madame Stéphanie Sunier institutrice
- Madame Myrthe Sutter-Jéquier activités créatrices textiles

Les stagiaires :

M. Eicher a accueilli Mme Alessandra Cusignatti.
M. Bélizaire a accueilli M. Matthieu Steiner.
Mme Stauffer a accueilli Mme Violaine Hayoz.

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat concierge responsable
Monsieur Yannick Steiner concierge

Les travaux effectués

Novembre : Installation coffre-fort direction
Décembre : Contrôle électrique
Février : Installation Beamer classes
Février : Installation éclairage théâtre, hall du Collège.
Juillet : Chauffage, éclairage halle, toiture, panneaux solaires, coupoles.

Les élèves

Effectifs au 18 août 2014 :

Par localité

Localité	Total
La Neuveville	103
Diesse	18
Lamboing	23
Nods	23
Prêles	28
Bienne	1
Péry	1
Total	197

Le choix professionnel des élèves de 11^e année :

Apprentissages :

24 CFC dont 6 au CEFF à Saint-Imier,

1 polymécanicien, 1 dessinateur, 2 constructeurs métallique, 1 dessinateur en microtechnique, 3 employés de commerce, 1 horticulteur-paysagiste, 2 gestionnaires de la poste, 1 installateur sanitaire, 3 informaticiens, 1 opticienne, 1 préapprentissage en garage, 1 menuisier, 1 horloger, 1 éducatrice petite enfance, 2 électroniciens en multimédia, 1 mécanicien de production, 1 apprentissage de commerce.

20 Gymnase et 3 Gymnase bilingue

5 ESC La Neuveville

3 EMSP Moutier

3 Ecole supérieure Numa-Droz à Neuchâtel

3 12^e année Bienne et La Neuveville

3 séjours linguistiques

1 stage d'un an dans un home

1 Ecole d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds

1 ESC Bienne

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par M. Schweingruber (élèves des sections P et M) et par Mme Sunier (élèves de la section G). En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages, les visites d'entreprises et avec les 9^{ème}, la visite de l'OP. Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10^{ème} et les élèves de 11^{ème} année. Une visite de l'hôpital de Moutier a été effectuée.

Les promotions :

1^{er} semestre

Parmi les 201 élèves du Collège évalués à la fin du 1^{er} semestre, on a enregistré :

- 3 progressions d'un niveau
- 2 descentes d'un niveau
- 187 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 14 élèves ne les ont pas remplies
- 2 élèves ont été promus dans une section supérieure
- 3 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure

2^{ème} semestre

Parmi les 202 élèves du Collège évalués à la fin du 2^{ème} semestre, on a enregistré :

- 8 progressions d'un niveau
- 22 descentes d'un niveau
- 181 élèves ont rempli les conditions d'orientation

- 21 élèves ne les ont pas remplies
- 3 élèves ont été promus dans une section supérieure
- 6 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure
- 1 élève a demandé un redoublement volontaire

Les admissions des 9èmes

Les directions primaires ont réparti les 61 élèves admis pour 2014-2015 ainsi :

Répartition par classes

Section pré-gymnasiale (P)	24
Section moderne (M)	25
Section générale (G)	12

Répartition par niveaux

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	27	23	11	25	21	15	24	24	13

Les contacts avec les parents :

Comme chaque année, les parents ont été invités à des séances d'information qui se sont déroulées par degrés et par classes en septembre et octobre 2014. Les parents et les maîtres de classe ont pu y échanger leurs points de vue et les parents ont pu s'entretenir individuellement avec certains maîtres de branche.

Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année.

Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 10^{ème} année par les deux responsables de l'information professionnelle.

De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants.

Pour permettre aux parents des élèves de 8^{ème} de faire connaissance avec le Collège, une séance d'information a été organisée en juin.

La médiation

La médiatrice, Madame Isabelle Membrez, a fonctionné durant cette année scolaire 2014-2015.

Organisation Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés à raison de deux heures fixes chaque semaine et de nombreux entretiens tout au long de la semaine, en fonction des arrivées de cas.

Collaboration La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale, foyer Allalin, autres médiateurs) fonctionne bien.

Locaux Une salle de classe a été attribuée à la médiation, ce qui a permis de rencontrer les élèves dans des conditions optimales.

Présentation Les parents des élèves de 8^{ème} année ont fait la connaissance de la médiatrice lors de la soirée d'information du mois de juin. Tous les élèves de 9^{ème} ont reçu la visite de la médiatrice en classe. Les classes de 10^{ème} et 11^{ème} ont reçu les mêmes informations que les années précédentes.

<i>Cas rencontrés</i>	<p>Les cas de médiation ont été très divers. Certaines personnes ont ressenti le besoin de parler de soucis familiaux ou scolaires. D'autres ont été suivi à la suite de l'inquiétude d'un enseignant, d'un copain ou d'une copine de classe. Des élèves sont allés en médiation après une bagarre et/ou une dispute. Des personnes mal à l'aise en classe pour différentes raisons se sont également approchées de la médiatrice. La mauvaise ambiance dans 2 classes a également amené une médiation. Des élèves ont parlé de violence, d'abus de substances, de violence familiale.</p> <p>Au total, environ 54 dossiers différents ont été traités.</p> <p>La médiatrice remercie tous ses collègues qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elle venait les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Elle tient ici à s'excuser pour les dérangements occasionnés.</p>
<i>Ressources</i>	Sept rencontres de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu.
<i>Nombre d'élèves</i>	Environ un tiers des élèves du Collège (63) ont participé au minimum une fois à une rencontre avec la médiatrice.
<i>Prévention</i>	<p>9e : la fumée (film « A pleins poumons ») en leçon de EGGC pédo-criminalité sur internet par la police cantonale et Action Innocence.</p> <p>10e : violence et harcèlement (Film « Le silence de la peur ») en leçon de EGGC</p> <p>11e : prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes) information sexuelle par l'APESE (Association pour l'éducation sexuelle à l'école) et visite du Centre de Planning familial de Bienne (au moins 26 élèves volontaires sous la responsabilité de Mmes Baeriswyl et Rossel)</p>
<i>Réseau Ecole en Santé:</i>	agrandissement du périmètre de l'école afin de permettre aux élèves de faire du basketball, du volleyball et du football durant la pause. Choix d'un thème de prévention avec la troupe du "Caméléon".

Le Conseil des Parents

Pour sa 16^{ème} année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Mme Juliane Maurer.

Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil des Parents s'est réuni à 5 reprises pendant cette année scolaire.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9^e, 10^e et 11^e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Il a décidé d'ouvrir pour la 9^{ème} fois un stand à la fête du vin 2014 pour le financement des camps de 11^e année (petits-déjeuners du dimanche matin).
- Le Conseil des parents a mis sur pied une nouvelle organisation pour "L'after-promotion".
- Le Conseil des parents a invité Santé Bernoise à l'assemblée de parents de 9^e et 10^e avec le thème : « Le harcèlement ».
- Renouvellement : Commission scolaire, J. S. Meia.

Services d'hygiène

Rapport du Dr Dominique Leibbrandt, médecin scolaire Service médical scolaire

Les examens scolaires ont eu lieu auprès des 4 classes des 10^e, à quatre dates différentes en début d'année 2015.

48 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne.

Vaccinations

Nous avons effectué des vaccinations au mois de mai. En novembre, nous effectuerons les rappels. Comme l'année passée, il n'y a pas eu d'incident spécial, ni d'infection spécifique, ni d'épidémies de poux.

Le dentiste scolaire : Dr Marc Ehle

(Rapport de Monsieur Pierre Lugin, responsable du service dentaire)

Une information sur la prophylaxie dentaire a été présentée aux élèves de 10^e le 6 février 2015 par Mme Gauchat. Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 11 novembre 2014. Une instruction pour le brossage au fluor a eu lieu le 30 janvier 2015 pour les classes de 9^e par Mme Gauchat. Les 6 brossages au fluor ont été régulièrement effectués dans toutes les classes.

Culture, Loisirs et Sport

Spectacles, conférences et concours

- Le médiateur de bus est passé le 22 août 2014 au Collège.
- APESE est passée les 29 août et 5 septembre 2014.
- La journée du lait du 4 novembre 2014 a été fêtée par une distribution de lait à la pause.
- Les élèves de 9^e ont assisté à une répétition de l'Orchestre symphonique de Neuchâtel.
- Le concours des jeux mathématiques a été organisé en décembre.
- Les 10P se sont classés au 5^e rang du Rallye mathématique sous la direction de M. Diacon.
- Prévention 9^e, visite d'une psychologue et de la police le 5 juin 2015.
- Le Collège du district a organisé, sous la responsabilité de Mme Moix Colbois, avec l'ensemble du corps enseignant et du secrétariat, la demi-finale de jeux mathématiques le samedi 21 mars 2015.
- 3 élèves ont participé à la finale suisse en mai 2015 des Jeux Mathématiques et logiques.
- Le groupe théâtre a présenté, sous la direction de M. Salmeron, son quatrième spectacle, le 18 juin 2015 à Lamboing, en 2^e partie, la chorale s'est produite sous la direction de Mme Gallay.
- Le Collège a une fois de plus accueilli des étudiants de la HEP dans la journée "A la rencontre de l'Ecole secondaire".
- Tous les élèves et les enseignants du Collège ont participé le 29 novembre 2014, pour la 2^e fois, à l'action ELA. Ils ont récolté la somme de CHF 11'400.-.

Les sports et les excursions

- Matches de volleyball, de basket et de unihockey maîtres-élèves.
- Journée de jeux à Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9^e et les 10^e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Biemme.

Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 48 élèves de 9^e ont participé à la journée « Futur en tous genres », organisée pour leur permettre de suivre leur père ou leur mère pendant une journée dans leur travail le 13 novembre 2014.
- De nombreuses activités, organisées par les élèves de 11^e ont eu lieu en marge de l'école pour financer les camps de fin d'année : ventes de pâtisseries et d'objets artisanaux, lavage de voitures, vente de roses.
- 15 élèves ont visité l'hôpital de Moutier le 21 octobre 2014.
- Tous les élèves ont pu assister à l'éclipse solaire du 20 mars 2015 grâce à un bon encadrement du corps enseignant et par la confection de lunettes par M. Pittet.
- La classe de 11PM a participé au concours de la 100^{ème} plénière du CJB et a ainsi permis à la Zone Piétonne de La Neuveville de remporter un bon de 5'000.-.
- Les élèves des TPS 10^e de M. Bélizaire ont remporté un prix au concours « Environnement et jeunesse » le 10 juin 2015.

Les camps de ski

Ils ont eu lieu du 9 au 13 février 2015 :

11P, 11PM, 11M, 11G	Morgins
10M, 10G	Saas-Grund
10P, 10PM	Verbier
9PM1	Mürren
9PM2, 9MG	Leysin

181 élèves ont participé aux camps, 16 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	59'636.75
Total des encaissements (avec subv. J+S)	44'440.00
Prix moyen par élève	329.48
Prix demandé aux élèves	210.00
Subventions communales	4'266.75

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à CHF 930.-.
La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2016.

Les camps d'été de 11^{ème} année

11P :	Lyon	M. Lugrin et M. Schweingruber
11PM :	Milan	Mme Membrez et M. Diacon
11M :	Tenero	Mme Frick et M. Bélizaire
11G :	Anancy	M. Salmeron et M. Borel

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11P	18	6'231.20	346.20
11PM	18	6'732.20	374.00
11M	18	6'123.90	340.20
11G	9	3'036.00	337.35
Totaux	63	22'123.30	351.15

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de CHF 40.00 par élève, ce qui correspondrait à CHF 2'600.00. Un concept de remboursement des élèves a été arrêté en 2013. Celui-ci permet, lorsque la participation financière des parents est particulièrement basse, de retourner au collège une partie du solde des camps. Ainsi, CHF 888.30 ont été redonnés à l'école.

Le soutien de l'école correspond donc à CHF 1'711.70 (CHF 27.20 par élève).

A noter donc que de leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de CHF 16'450.60 (CHF 261.- par élève) par des ventes, en servant et confectionnant le petit déjeuner à la Fête du vin, en allant débarder un après-midi, vendre de roses, etc. Ce résultat est tout simplement remarquable et couvre les trois quarts du coût total.

La commission scolaire s'est réunie à 7 reprises durant l'année scolaire et a accepté :

- Le procès-verbal du 1^{er} juillet 2014.
- Les comptes des camps de 11^e.
- Le rapport annuel 2013-2014.
- Le budget 2015.
- Effectifs 2015, le formulaire 19.
- Le procès-verbal du 3 septembre 2014.
- L'expulsion d'un élève.
- Un avis de détresse qui sera déposé à l'APEA aux services sociaux de La Neuveville.
- Une photocopieuse DECOP INEO à CHF 437.- + TVA par mois durant 60 mois.
- Un congé non-payé d'un jour pour un enseignant.
- Le refus d'une 12^e année à un élève.
- Le procès-verbal du 21 janvier 2015.
- L'assainissement des citernes pour le chauffage par l'entreprise Lüthi Tank à Bienne.
- Les travaux d'électricité pour les travaux de chauffage par l'entreprise Gaschen SA à La Neuveville.
- Les travaux de maçonnerie pour les travaux de chauffage par l'entreprise Gurtner & Fils à Lamboing.
- Les travaux de menuiserie pour les travaux de chauffage par l'entreprise Evasion Bois.
- Les comptes, la répartition et le bilan 2014.
- La répartition des leçons TM et ACT.
- La nouvelle répartition des membres : 4 La Neuveville, 2 Commune de Plateau et 2 Nods.
- La répartition des charges à 50/50 entre les communes.
- Une lettre sera envoyée à des parents que leur enfant ne sera pas dénoncé au juge pour ses heures non-excuses, mais il le sera dès la prochaine absence.
- L'engagement d'une enseignante pour 12 leçons d'anglais.
- Le PV du 11 mars 2015.
- Les comptes des camps de ski 2015.
- Toutes les nominations indéterminées et déterminées.
- Les procès-verbaux du 22 avril et 6 mai 2015.
- L'interdiction à un élève de participer au camp d'été.
- Un accord dans lequel on autorise l'élève harcelée de poursuivre sa scolarité sur Neuchâtel avec paiement de l'écolage effectué par la Commune mais que l'enquête doit suivre son cours. Les résultats de l'enquête détermineront si l'écolage sera pris par la Municipalité ou non pour une 2^e année.

Les comptes 2014

Ils ont été établis par M. R. Rollier, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des charges à répartir : CHF 439'631.21

Répartition entre les communes :

Communes	Comptes 2014	Budget 2014
La Neuveville	282'027.96	340'085.10
Diesse	26'859.20	34'525.55
Lamboing	37'607.30	44'024.00
Nods	40'598.45	51'337.00
Prêles	52'538.30	56'738.35
Totaux	439'631.21	526'710.00

Ils ont été établis par M. R. Rollier, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : CHF 1'446'513.35.

Communes	Comptes 2014	Budget 2014
La Neuveville	764'055.75	823'312.70
Diesse	133'524.30	160'290.95
Lamboing	170'614.40	167'576.95
Nods	170'614.40	204'006.70
Prêles	207'704.50	174'862.90
Totaux	1'446'513.35	1'530'050.20



Département des loisirs

COMMISSION DES LOISIRS

***SPORTS
CULTURE
TOURISME
LOISIRS
BIBLIOTHÈQUE
LUDOTHÈQUE
PORTS/DÉBARCADÈRES***

Président : M. Andrea Olivieri, conseiller municipal
Membres : Mme Monique Chevailler
Mme Anne-Claude Christen
Mme Ruth Petignat
M. Alain Binggeli
M. Cédric Jau
M. Claude Hübscher

Secrétaire : Mme Nadine Esteve, collaboratrice à la chancellerie

La commission des loisirs s'est réunie 6 fois durant l'année 2015. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

Décisions de la commission des loisirs

- Sponsoring pour la participation au Tournoi international de Hockey sur glace au Canada d'un jeune Neuvevillois.
- Festival Art Dialog 2015 - Concert à la Blanche Eglise – Soutien financier.
- Giron jurassien des clubs de sports de neige – Soutien financier.
- Société jurassienne d'émulation – Fête de la Musique en juin 2015 – Soutien financier et logistique.
- Association SNOUPI – 7^{ème} SnowUp interjurassien – Don unique.
- Fanfare l'Harmonie de Prêles – Soutien financier.
- 88^{ème} Fête de Lutte du Jura bernois à La Neuveville les 13 et 14 juin 2015 – Soutien financier.
- CD « Michel Neuville au fil du Temps » et d'Aurèle Louis – Soutien financier.
- Passeport-vacances du Jura bernois – Participation financière.
- Organisation d'un vide-greniers en vieille ville – Soutien financier.
- FSG Nods – Cross des Jonquilles 2015 – Soutien financier.
- 5^{ème} Course de la Solidarité à Prêles – Participation financière.
- Verein Schluchttheater de Ligerz – Création d'une pièce de théâtre de Friedrich Dürrenmatt – Refus d'entrer en matière.
- Société jurassienne d'émulation de Porrentruy – Refus de soutien financier.
- Société suisse pour la protection des biens culturels – Subvention financière.
- Lanterne magique de Bienne – Soutien financier.
- Nouveau Musée de Bienne NMB – Refus de subvention.
- Mémoires d'Ici – Soutien financier.
- CrossFit975 – Journée internationale le 5 septembre 2015 de la charité en faveur de Procap. Littoral neuchâtelois – Soutien financier.
- Chœur mixte de Lignièrès et environs – Versement d'une subvention unique.
- Fête de Lutte du Jura bernois 2016 les 4 et 5 juin 2016 – Soutien financier.
- Association Les Amis du Luthier – Projet « Le Songe du Luthier » - Soutien financier pour le flyer.
- Club Alpin Suisse – Achat de nouvelles cordes.
- Traversée de l'Atlantique en monocoque en 2017 par deux jeunes Neuvevillois – Acceptation de sponsoring.
- Parrainage d'un jeune tennisman Neuvevillois.
- Midi actif 2016 organisé par l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne, Filiale OSSM du Jura bernois – Soutien logistique.
- Fédération suisse de gymnastique de Nods - Cross des Jonquilles – Soutien financier.
- Ciné2520 Open Air – Participation financière à la location des chaises.
- FC La Neuveville-Lamboing – Soutien pour son camp d'entraînement juniors du Vallon.
- Festival du Film Vert – Octroi d'une subvention pour la 10^{ème} édition.
- Chœur Mosaïque de La Neuveville - Octroi d'un subside unique.
- Canal 3 / RJB - Soutien financier en contrepartie de la couverture de certaines manifestations de La Neuveville.
- Club Hippique de Diesse – Soutien financier pour les manifestations équestres 2015.
- Insel-Ligerz-Schwimmen – 29^{ème} édition de la Traversée à la nage Ile St-Pierre/Gléresse - Soutien financier.
- Clique Les Boutentrins – Octroi d'une subvention unique.

- Ski-Club Nods-Chasseral – Soutien financier.
- Mise en œuvre de la loi sur l'encouragement des activités culturelles LEAC – Préparation des contrats de prestations des institutions culturelles, soit le Musée d'Art et d'Histoire, le Café-théâtre de La Tour de Rive et la Bibliothèque régionale.

Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- Direction de l'Instruction publique du canton de Berne – Contrat de prestations du Café-théâtre de la Tour de Rive - Préavis favorable à l'augmentation de subvention proposée par le canton.
- Bordée de Tribord – Euro Cup 2016 – Préavis favorable pour le soutien des services de la Commune.
- Projet de création d'un bikepark au Quai Maurice-Moeckli – Préavis favorable.
- Engagement d'un/e nouveau/nouvelle coordinateur/trice de sport à La Neuveville pour 2016 – Préavis défavorable.
- Association Maracaña – Demande d'autorisation pour un projet de manifestation dans le cadre du championnat d'Europe de football 2016 à St-Joux – Préavis favorable.
- Projet de création d'un parc de Street Workout à La Neuveville – Préavis favorable.

Marchés artisanaux

La commission des loisirs a mis sur pied trois marchés artisanaux. Celui de mai a eu lieu au Quai Maurice-Moeckli avec attractions sportives, tandis que les deux autres, le marché estival de juillet et le marché automnal d'octobre se sont déroulés en vieille ville. Ces marchés ont fait connaître notre cité médiévale à l'extérieur et attiré un grand public grâce à sa quarantaine de stands et à ses animations. Les restaurateurs et magasins ont pu bénéficier de la présence des chalands.

Manifestation pour l'attribution des "Mérites culturels et sportifs"

C'est le samedi 29 octobre 2015 que notre cité a félicité ses mérites culturels et sportifs 2015. En collaboration avec l'ouverture de la Zone Piétonne, cette journée fut une réussite. Une montre a été offerte à chaque lauréat ainsi que des bons cadeaux pour les plus jeunes. Des remerciements vont à notre sponsor, l'entreprise Rama Watch SA. Les lauréats sont les suivants :

Catégorie sportif	:	M. Yann Burkhalter (voile) et Axelle Decrauzat (natation)
Catégorie culturel	:	Mme Claudine Perrenoud de l'Ensemble instrumental de La Neuveville
Catégorie entraîneur	:	M. Richard Mamie
Catégorie coup de cœur	:	Mme Monique Ramdoo Dick

Nouveaux habitants

La commission des loisirs a eu le privilège d'inviter, au nom de la Municipalité de La Neuveville, tous les nouveaux arrivants sur le sol neuvevillois ainsi que les personnes naturalisées depuis le 30 octobre 2013. Cette journée récréative a eu lieu le jeudi 29 octobre 2015 à 18h30 au Centre des Epancheurs pour la cérémonie et la projection du film puis à la Cave de Berne, pour l'apéritif. Le Conseil municipal dans son ensemble ainsi que le président du Conseil général ont pris part à cette cérémonie. Après les discours de bienvenue, une présentation de notre administration a été faite par le chancelier municipal. Le film "Les clefs de la Liberté, depuis 700 ans" fut projeté dans la salle du cinéma. La soirée s'est poursuivie par un apéritif où toutes les personnes présentes furent invitées. Elle s'est déroulée dans une excellente ambiance de rencontres et d'échanges, dans un lieu idyllique, qui fut grandement apprécié par les invité/es . La prochaine édition aura lieu en 2017.

Divers

La commission des loisirs a participé à des séances relatives à la motion déposée par un conseiller général sur les horaires d'ouverture du bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme à La Neuveville.

La commission des loisirs, suite au postulat « Rafraîchissement et actualisation des vitrines destinées aux informations touristiques et locales » déposé par un conseiller général, étudie diverses propositions.

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

Service des ports

Attribution de 5 places à terre et 12 places à flot.

Grutage durant l'année : 90 mouvements ont été effectués.

Nettoyage des algues : Il n'y a pas eu cette année de ramassage d'algues.

Grue : Un contrôle officiel devra être fait en 2016.

Entretien des ports : Le pare-vagues du port de Chavannes a été changé pour un montant de CHF 40'227.85.

Pour le reste, la saison s'est déroulée normalement.

Bibliothèque

Membres : Mme Laure Glatz
Mme Michèle Lautenschlager
Mme Marianne Jaquet
Mme Françoise Vuillemin Bourquin

Don du Lions Club La Neuveville-entre-deux-Lacs :

Le 25 mars, la bibliothèque a reçu un don de CHF 4'000.- de la part du Lions Club au cours d'une petite cérémonie au Café-théâtre de la Tour de Rive.

Heures d'ouvertures

Dès le 1er mai, la bibliothèque est ouverte 2 heures de plus par semaine. Elle ouvre dès 15 heures le lundi. De plus, le jeudi, les clients bénéficient d'une ouverture prolongée jusqu'à 19 heures.

Site Internet :

Notre site Internet est toujours aussi apprécié par nos clients. Le nombre de visites pour réserver des documents ou prolonger des prêts est en constante augmentation. De notre côté, nous présentons la vie de la bibliothèque et annonçons les manifestations. Au mois de juin, le catalogue collectif des bibliothèques régionales du Jura bernois a été mis en ligne, d'abord avec les bibliothèques de La Neuveville et de Saint-Imier, puis avec la bibliothèque de Moutier.

Presse :

Chaque semaine, la bibliothèque est présente dans le Courrier de La Neuveville.

Né pour lire :

L'aventure ... continue ! Une trentaine d'invitations a été envoyée pour annoncer les 4 rencontres annuelles. Cette année, nous avons également invité les bébés domiciliés sur le Plateau de Diesse. La bibliothèque constitue un espace privilégié pour initier les jeunes enfants et leurs familles à découvrir le monde des livres et des histoires.

Tralalire :

Cette animation destinée aux enfants de 2 à 4 ans continue. Les 24 février, 12 mai, 8 septembre et 10 novembre, une quinzaine de jeunes enfants et leurs mamans se sont réunis autour de Mme Anne Bernasconi, animatrice en lecture. Des histoires, des rimes, des jeux de doigts ouvrent pour les tout-petits la porte vers le langage.

Contes :

Mercredi 25 novembre, de nombreux enfants sont venus écouter les contes proposés par Mme Isabelle Le Touzey.

Ecole :

Les classes fréquentent régulièrement la bibliothèque, spécialement au niveau primaire. On compte 12 visites accompagnées d'une bibliothécaire cette année. De plus, 5 enseignants viennent librement en bibliothèque avec leur classe. Le 3 septembre, une séance avec le Collège a eu lieu. Elle a réuni les bibliothécaires, le directeur et quelques professeurs dans le but de créer un lien avec le corps enseignant et d'améliorer la collaboration Bibliothèque-Collège.

Boîte à livres :

Nous avons gardé 2 des 6 boîtes à livres réalisées à l'occasion des 700 ans de La Neuveville et en avons installé une, en juillet et août, devant la bibliothèque. Cette boîte a été régulièrement garnie de livres reçus leur offrant ainsi une seconde vie. La seconde boîte a été transformée en boîte de retours et a été installée dans l'entrée de la maison, permettant ainsi aux lecteurs de déposer leurs retours en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. C'est de plus en plus apprécié de nos lecteurs.

Lecture en 3 langues :

Juliette Spychiger et Julianne Maurer, auteures du livre « Champi », accompagnées de Virginie Krähenmann, ont animé la lecture du livre mercredi 2 décembre de 15h à 17h. Ce livre présente un texte simple écrit en français, allemand et anglais.

Formation :

Les bibliothécaires ont participé à la journée francophone des bibliothèques du canton de Berne. Cette manifestation a eu lieu au CIP à Tramelan le mardi 17 novembre. Thème de la journée : « Bibliothèque : quels réseaux ? ». Des conférences le matin et des ateliers pratiques l'après-midi ont interpellé les bibliothécaires sur leur futur.

Livres numériques :

Depuis janvier, la bibliothèque offre le prêt de livres numériques grâce à la plateforme e-bibliomedia.

Accueil des nouveaux habitants :

En novembre, la bibliothèque a eu l'opportunité de se présenter lors de la réception officielle d'accueil des nouveaux habitants.

Lac Baïkal :

Le 10 novembre, la bibliothèque a reçu Nicolas Pernot, aventurier et photographe, pour une conférence sur le lac Baïkal. Ses magnifiques photos et son récit vivant ont conquis la trentaine de spectateurs présents.

Inauguration :

Le 25 avril, la bibliothèque a inauguré son nouveau coin lecture et détente qui propose aux lecteurs un endroit convivial où ils peuvent lire et boire un café.

Stagiaire :

Nous apprécions l'engagement d'Angelika Brunod, une jeune fille du Foyer Allalin, qui nous aide 2 heures par semaine.

Journée des métiers :

Deux jeunes hommes, Caryl Auberson et Baptiste Holzmann, ont découvert le travail en bibliothèque le jeudi 12 novembre.

Informatique :

Notre programme de bibliothèque Bibliomaker est régulièrement mis à jour.

En conclusion :

Nos remerciements vont aux membres de notre Comité pour leurs encouragements, leur écoute et leur soutien à nos sollicitations.

2016 : ma bibliothèque, 3ème lieu de vie

- La bibliothèque agit à la fois comme lieu de vie, d'échange d'apprentissage et d'étude et aussi comme endroit de détente.
- Faire de la bibliothèque un lieu de liberté où d'autres personnes peuvent se rencontrer... tout cela sans logique de consommation, puisque les services de la bibliothèque sont gratuits ou presque...
- Une bibliothèque n'est pas un élément isolé géographiquement mais une composante de services qui travaillent à se mettre en réseau pour faciliter l'accès à l'information.

	FONDS AU 31.12.2015	EXCLUS EN 2015	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION	ACQUISITION S ET DON S	% DU TOTAL DES ACQUISITIONS
FICTION	10'127	601	25'258	71%	2.5	686	52%
REVUES	1'850	340	2'932	8%	1.6	385	29%
DOCUMENTAIRES	3'965	447	3'589	10%	0.9	136	10%
MEDIAS	862	16	3'994	11%	4.6	111	8%
TOTAL	16'804	1'404	35'773	100%	2.1	1'318	100%

La Ludothèque

L'année 2015 se termine calmement, une année qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, dans un esprit de bonne collaboration tout en prenant des initiatives afin de remédier à la baisse de clients. Après un sondage auprès de nos clients, notre ludothèque reste une ludothèque attractive. De nombreux jeux et jouets ont été acquis cette année. Grâce aux prêts, la ludothèque encourage le jeu comme un loisir actif. Avec son personnel bénévole, dévoué et disponible, chacun peut y trouver la perle qui lui fait plaisir.

Au nom du comité, je remercie chaque collaborateur(trice) de son inestimable travail, de son temps consacré à notre ludothèque dans un esprit de courtoisie et de bénévolat. Je remercie également mes collègues du comité de leur précieuse collaboration durant toute cette année écoulée.

Effectif

En décembre 2015, la ludothèque compte douze collaborateur(trice)s.

Ludothécaires et membres du comité

Présidente	Mme	Francine Daetwyler
Secrétaire-caissière	Mme	Mireille Bourquin
Procès-verbaux	Mme	Monique Badet
	Mmes	Marlyse Haeberli
		Mariette Perrenoud

Ludothécaires	Mmes	Erika Gruber Anita Honsberger Valentina Messer Martine Schulze
Aide-ludothécaires	M. Mmes	Bernard Schulze Marie-France Percassi Marjorie Scherler

Admissions

Deux nouvelles ludothécaires, ainsi qu'un nouveau ludothécaire sont nommés durant cette année : Valentina Messer, Martine et Bernard Schulze.

Achats de jeux

Les achats ont lieu au printemps et en automne.
Responsables : Mmes M. Haeberli, M. Perrenoud

Agenda

Un matin par mois, en présence d'une ludothécaire, la ludothèque est visitée par l'école privée Jeannot Lapin. Cette expérience permet à des jeunes enfants, pas encore scolarisés obligatoirement, de découvrir le monde du jeu et d'y trouver le premier outil qui leur permettra de mettre en lumière leurs intérêts, leurs craintes, leurs joies et leurs préoccupations.

Saisissant l'opportunité, quelques ludothécaires, aidées d'un cuisinier, acceptent de tenir l'une des cantines de la zone piétonne. Ce qui permet de bénéficier d'une belle rentrée pécuniaire.

Plusieurs ludothécaires participent à différentes manifestations, expositions et assemblées :

- L'exposition Suisse Toy à Berne en octobre
- Le Délirium à Bienne en mai et novembre
- L'assemblée du Jura / Jura bernois à Bassecourt en novembre

Statistiques

Nombre des abonnés au 31.12.2014	194
Nombre des abonnés au 31.12.2015	165

Répartition par localité

La Neuveville	113
Le Landeron	12
Prêles	9
Bienne	6
Nods	4
Diesse	4
Tscugg	3
Lamboing	2
Cressier	2
Vinelz	2
Lignièrès	2
Gléresse	2
Gals	1
Alfermée	1
Douanne	1
Evilard	1
Total	165

Au total, 105 familles fréquentent la ludothèque de La Neuveville, ce qui représente 1,57 abonnement par famille.

Durant l'année 2015, la ludothèque a ouvert ses portes durant 112 jours, ce qui représente 224 heures de prêt.

Conclusion

La ludothèque de La Neuveville rencontre toujours une baisse de ses membres. La plus forte baisse est constatée dans les communes avoisinantes. Par contre, le nombre d'abonnés de notre Commune reste stable, ce qui est fort réjouissant. Un programme plus approfondi auprès de l'extérieur s'impose.



Département de la sécurité

COMMISSION DE LA SECURITE

***POLICE ADMINISTRATIVE
PROTECTION CIVILE
CONTRÔLE DES PRIX ET AFFICHAGE
DEFENSE CONTRE LE FEU
SANTÉ PUBLIQUE
AFFAIRES MILITAIRES***

Président	M.	Roland Matti, maire
Membres	Mme	Bloch Denise
	Mme	Tamara Michel
	M.	Cédric Jau
	M.	Willy Lehmann
	M.	Florian Neuenschwander
	M.	Roland Kurth
Responsable de la police administrative	M.	Claude Evard
Secrétaire	M.	Bastien Monnier

La commission s'est réunie trois fois durant l'année 2015.

a) Sécurité

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. Une séance commune a lieu chaque mois. Elle permet d'y soumettre et d'y débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

Les mises en place de la zone 30 km/h ainsi que de la zone de rencontre ont suscité beaucoup de questions et d'inquiétudes au sein de la population, mais tout est rentré dans l'ordre et la sécurité routière n'en est que plus renforcée.

La sécurité des fins de semaines est assurée en partie par l'entreprise ICS Security, qui patrouille tous les vendredis et samedis soir.

b) Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage

En 2015, le travail – en dehors de l'organisation et du déroulement des manifestations habituelles – a été concentré sur les parcages, la gestion des macarons et les rappels des amendes d'ordre. Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparutions sous la contrainte.

Suite à un congé maladie de longue durée de M. Aebischer Philippe, le service a été repris intégralement par Mme Monique Ramdoo et M. Claude Evard. Des stagiaires ont été engagés afin d'aider ces deux collaborateurs.

c) Protection civile

Rien à signaler.

d) Défense contre le feu

Grâce à l'intervention du maire, Roland Matti, la collaboration avec le Centre de Secours de l'Entre 2 Lacs du Landeron sera maintenue dans le cadre de la création d'un nouveau syndicat du Littoral neuchâtelois, dans lequel notre Commune est intégrée. C'est une excellente nouvelle, tant au niveau humain que financier.

e) Affaires militaires

Rien à signaler